

Des comptes nationaux du Moyen-âge sont-ils possibles ?

Anne Harrison

Université d'Édimbourg

Résumé:

Une manière de construire des séries longues d'agrégats macroéconomiques est de partir des données existantes et de faire des hypothèses sur la façon d'utiliser sur le passé la méthodologie actuelle (découpage institutionnel et principales définitions). Ce papier adopte une approche différente. Est-il possible, en partant d'une compréhension du fonctionnement de l'économie médiévale, de déterminer à quelles conditions un système de comptes globalement cohérent avec le SCN pourrait être utilisé ? Quel type d'unités institutionnelles peut-on identifier dans le monde d'avant le règne des sociétés produisant pour le marché ? Les règles du SCN en matière d'imputation de valeur aux transactions non monétaires sont-elles pertinentes lorsque ces dernières forment la majorité des transactions ? Quelles adaptations doit-on apporter aux différents concepts de revenu qui nous sont habituels ? De quoi est constitué le capital fixe ? En l'absence de marchés financiers, comment les flux d'une période s'enchaînent-ils avec ceux de la période suivante ? La réponse à ces questions s'appuiera sur les sources statistiques disponibles relatives à l'Angleterre, juste après la conquête de Guillaume de Normandie en 1066.

Introduction

Dans les années 1950 et 1960, au Royaume-Uni au moins et je crois plus généralement, la construction de séries chronologiques longues d'agrégats macro-économiques a suscité un grand intérêt. Avec les désillusions sur la modélisation keynésienne dans les années 1970, cet intérêt pour les données historiques a décliné et, à part quelques articles sporadiques sur des sujets spécifiques, a seulement récemment ré-émergé comme un domaine intéressant. Une nouvelle tentative prétend avoir mis au point des estimations du PIB pour une partie ou la totalité du Royaume-Uni remontant à 1270¹. Ce travail comme les exercices similaires consiste à travailler en rétopolation à partir de données disponibles sur différentes périodes. Bien qu'il y ait de très bonnes données sur les rendements agricoles et les prix pour l'Angleterre remontant environ à 1270, leur conversion en estimations de PIB implique un certain nombre d'hypothèses sur le rapport de la valeur ajoutée à la production et le taux de valeur ajoutée dans les branches qui a fini par revenir à des proportions constantes et des évolutions en phase avec celles de la population, qui sont elles-mêmes basées sur la stabilité des tendances à long terme. L'analyse des résultats qui montrent une augmentation lente mais régulière du niveau de vie sur le long terme est plus une analyse des hypothèses utilisées dans le traitement des données que véritablement une mesure de ce qui se passait à l'époque. En dehors de perturbations majeures telles que la Peste Noire au milieu du XIVe siècle, et sa conséquence pour les niveaux de population, il est impossible de voir les effets des événements moins cataclysmiques tels que les guerres et les dépenses somptuaires des gouvernants sur le dos des gouvernés.

¹ Broadberry, Stephen (University of Warwick, UK), Bruce Campbell (Queen's University, Ireland), Alexander Klein (University of Warwick, UK), Mark Overton (University of Exeter, UK) and Bas van Leeuwen (University of Warwick, UKA. Papier présenté à IARIW 2010.

L'histoire économique, comme la comptabilité nationale, est devenue quelque peu démodée, mais quelques études importantes ont été publiées montrant comment l'économie s'est développée dans la première partie du dernier millénaire². En outre l'Angleterre a la chance extraordinaire de disposer d'une collection de documents relatifs à l'encours des actifs dans le pays et aux revenus afférents (le Domesday Book et les divers documents similaires³) et aussi de documents extrêmement détaillés sur la comptabilité royale (en particulier les Grands Rouleaux de l'Échiquier⁴, disponibles en série continue de 1155 à 1832), ainsi que des informations pour certaines années pour quelques manoirs seigneuriaux et de grandes églises⁵. Pour un comptable national, la possibilité d'utiliser ces données pour établir des comptes est évidemment séduisante, mais avant que cela puisse être tenté, il est nécessaire de comprendre comment l'économie fonctionnait alors et ce que représentent exactement les différents enregistrements comptables. Le papier présenté a donc un objectif plus limité, celui d'examiner si l'économie des XI^e et XII^e siècles peut être interprétée d'une manière suffisamment similaire à la façon dont nous sommes habitués à regarder l'économie aujourd'hui pour permettre l'établissement de comptes « selon le SCN » qui soit à la fois facile à construire et utile pour l'analyse.

Unités institutionnelles

Dans le système actuel, les unités institutionnelles dans l'économie sont les suivantes: les sociétés (financières et non financières), les administrations publiques et les ménages ainsi que, idéalement, un petit secteur, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Les sociétés, au sens d'institutions financièrement distinctes de leurs propriétaires et produisant des biens et des services pour le marché, n'existaient pas dans la période que nous étudions. Pas plus que des administrations publiques financièrement distinctes de la maison du roi⁶. Cependant, même si nous en sommes réduits à la seule catégorie des «ménages», nous pouvons faire une distinction utile parmi ces derniers. A partir du milieu du premier millénaire, il était courant de décrire la société comme étant composée de trois ordres : *bellatores*, *oratores* et *laboratores*. Ils ont été décrits en anglais comme «ceux qui combattent, ceux qui prient et ceux qui travaillent»⁷. Ce n'est pas une division exacte (sans même parler de l'absence des femmes et des enfants) car même ceux qui ont combattu et ont prié ont parfois aussi travaillé, et ceux qui ont principalement travaillé étaient aussi parfois

² Britnall, Richard *Commercialisation of English Society 1000-1500* (Cambridge 2009) ; Dyer, Christopher *Making a Living in the Middle Ages: The People of Britain, 850-1520* (Yale, 2009)

³ Le Domesday Book a été compilé en 1086/7, il couvre la majeure partie de l'Angleterre au sud du fleuve Humber. Il décrit qui détient la terre, combien cela rapporte annuellement, ainsi que des informations sur le bétail, les moulins, etc. Il indique aussi combien doit être payé annuellement au suzerain, ainsi que le nom du suzerain.

Le *Cartae Baronum*, qui enregistre les montants que les barons doivent verser au roi a été mis en place par le Trésor en 1166.

Un document similaire au Domesday a débuté vers la fin du XIII^e siècle, mais tous ses éléments n'ont pas survécus. Ils sont connus depuis longtemps sous le nom de "Hundred Rolls", parce qu'ils étaient rassemblés par "hundred", la principale subdivision des comtés.

⁴ Habituellement appelés les "Pipes Rolls" parce que les parchemins sur lesquels ils étaient écrits étaient conservés enroulés dans des cylindres. Ils contiennent des informations détaillées sur les recettes brutes de l'Échiquier et les dépenses possibles.

⁵ Le terme "grandes églises" est couramment utilisé pour désigner à la fois les cathédrales et les grandes abbayes.

⁶ En Grande-Bretagne cette séparation n'était pas complète avant 1830.

⁷ Cette caractérisation a été ajoutée par le roi Alfred (849-899) à sa traduction de la Consolation de la Philosophie de Boèce (ca.480-524) et a été plus élaborée par Aelfric of Eynsham (ca.955- ca 1050).

appelé à se battre et à prier. Toutefois, cet aphorisme est d'une valeur suffisante pour nous permettre de diviser les ménages en trois catégories principales.

Le premier type de ménage est celui du roi, des grands seigneurs et de la petite noblesse, comme les chevaliers. Les chefs de ces ménages n'étaient pas seulement ceux qui conduisaient les combats à mener, mais également ceux qui décidaient si et quand les combats étaient nécessaires. En outre, ils étaient en grande partie responsables du maintien de l'ordre public et, pour le roi du moins, responsable des négociations avec les puissances étrangères. Le nombre de ces ménages était relativement faible, probablement pas plus de 200, mais leur poids économique était très considérable. Vingt ans après la conquête de 1066, quand le Domesday Book a été compilé, le roi détient directement environ un cinquième de la superficie du pays, les 12 grands seigneurs suivants en détenaient environ un quart, tandis que 30% étaient détenus par les autres nobles. La quasi-totalité de ces ménages étaient dirigés par des Normands⁸, mais ils comprenaient non seulement la famille immédiate, mais aussi les serviteurs du ménage qui étaient anglo-saxons.

Nous sommes tellement habitués au rôle marginal de l'église dans notre société qu'il nous est difficile de réaliser quelle force considérable elle était il y a mille ans. Alors qu'il y avait environ 12 grands barons au temps de Guillaume, il y avait 17 évêques et, comme les barons importants, ils faisaient partie du conseil du roi. (Ils étaient également majoritairement Normands.) Et l'église n'était pas non plus seulement une puissance morale : l'église en 1086 détenait un autre quart des terres du pays et cette proportion a augmenté considérablement au cours des deux siècles suivants avec l'expansion du monachisme. La fonction principale de l'église, en particulier des monastères, était de prier pour les âmes des morts, notamment pour des personnalités importantes nommément désignées. On peut estimer aujourd'hui que ce service n'a aucune valeur, mais peut-être que les gens de cette époque trouveraient l'idée de payer pour regarder un match de football tout aussi incompréhensible. En plus de ces "services spirituels", l'église a rempli d'autres fonctions dont l'importance nous est plus familière. Presque tous ceux qui savaient lire et écrire avaient été éduqués par l'église. La tenue des documents a été très souvent le fait d'ecclésiastiques, que ce soit par les moines dans les monastères ou par le «clergé séculier»⁹ qui étaient des administrateurs royaux. L'expertise médicale de l'époque était souvent dispensée par des moines. L'église se reconnaissait une responsabilité envers les pauvres et offrait habituellement l'hospitalité aux voyageurs, en particulier aux autres clercs et aux pèlerins.

Le tableau qui se dessine maintenant semble curieusement familier. Nous avons un groupe de ménages, celui du roi et des nobles, qui dispense ce que nous appelons les services collectifs et un autre groupe de ménages, les membres du clergé y compris les ménages institutionnels des monastères, qui dispense des services individuels. Ces deux groupes de ménages se livrent à d'autres activités telles que la production agricole, de plus le premier groupe s'occupe parfois de services individuels (par exemple l'aide aux pauvres) et le second s'occupe parfois de services collectifs (par exemple l'administration de la justice sur les terres de l'église). Mais si nous pouvions trouver comment ces services ont été financés et quelle a été leur évolution au cours du temps, nous serions sur la bonne voie pour évaluer les fluctuations de

⁸ A proprement parler, tous les individus venus avec Guillaume n'étaient pas de Normandie, certains venaient des Flandres, de Bretagne, ou de ce qui est maintenant la France, mais il est plus pratique de les désigner tous comme « Normands ».

⁹ Le terme «clergé séculier» désigne ceux qui ne vivent pas dans un monastère, ces derniers formant le «clergé régulier».

l'activité que la seule connaissance des rendements agricoles ne suffit pas à estimer.

Le troisième groupe de ménages, celui des travailleurs, est de loin le plus important en termes de population et c'est aussi celui des plus pauvres en termes économiques. Seulement environ 12 pour cent des hommes étaient libres. Eux et 40 pour cent des hommes adultes détenaient trois pour cent des terres non détenues par la noblesse ou l'église. Un tiers étaient des paysans qui n'étaient ni libres ni possesseurs de terres et les derniers dix pour cent étaient des esclaves¹⁰. Ils étaient presque tous anglo-saxons (ou du moins pas Normands) et presque tous dans la production agricole, mais ils se livraient aussi à certaines autres activités importantes.

Ayant examiné si l'on peut parler de groupes d'unités institutionnelles d'une manière qui est plus ou moins compatible avec les principes du SCN, il faut examiner à quelles activités économiques ces groupes d'unités participaient. Les règles habituelles relatives à la production, la consommation et l'accumulation doivent-elles être modifiées?

Production

Ce serait une erreur de penser que l'économie fonctionnait seulement au seuil de subsistance. Depuis l'époque anglo-saxonne, les documents mentionnent des dizaines d'ateliers de frappe de pennies d'argent destinés à être utilisés dans les échanges commerciaux. Les paiements de la « geld¹¹ » aux Danois ont toujours été effectués en pennies et les montants concernés indiquent l'existence d'un niveau significatif d'activité marchande.

Néanmoins, la production pour usage final propre était extrêmement importante non seulement pour les pauvres, mais pour les trois groupes de ménages. La plupart des aliments consommés provenaient de productions individuelles et seul l'excédent était vendu sur un marché. Seules quelques productions se faisaient en commun, un moulin pour produire la farine, une forge pour fabriquer des produits métalliques, la filature et le tissage du lin et de la laine, la production de bière et peut-être de vin. Il y avait aussi quelques activités spécialisées, comme le travail de l'or et de l'argent par exemple, produisant des objets précieux pour la cour et l'église, et les monnayeurs. Alors que les magasins en tant que tels n'existaient pas, il y avait des marchands qui s'occupaient du commerce des marchandises et des transports à longue distance et qui y faisaient des bénéfices comme aujourd'hui.

De toute évidence la gamme des produits fabriqués dans les XI^e et XII^e siècles était beaucoup plus réduite que celle que nous connaissons aujourd'hui. De nombreux produits auxquels nous sommes habitués n'existaient tout simplement pas ; d'autres existaient, mais nous ne les trouvons aujourd'hui que dans les musées ou dans des livres, telles que les armes et les armures de l'époque. La question est de savoir si nous devons modifier la frontière de la production ou la méthode d'évaluation, qui sont celles du SCN.

La frontière de la production du SCN est la suivante : la production couvre les biens et services fournis à d'autres unités, les biens conservés pour usage final propre, les produits de la connaissance, la production pour compte propre de services de logement et de services de personnel domestique rémunéré. Trois questions se posent immédiatement. La première est de

¹⁰ Le roi, la cour et le clergé représentaient les cinq pour cent restants.

¹¹ La « geld » était une taxe destinée initialement à payer la création d'une armée pour combattre les Vikings danois, mais qui devint ensuite un versement préalable aux Vikings afin d'éviter leurs attaques. On estime qu'au total les Vikings ont reçus environ soixante millions de pence au titre de la geld. En fait, c'est l'administration sophistiquée mise en place pour collecter la geld qui forma la base de l'administration fiscale de Guillaume.

savoir si la distinction entre les biens et services est la même que celle à laquelle nous sommes habitués, et sinon cela pourrait changer la frontière entre ce qui est inclus et ce qui ne l'est pas. Dans une économie moins développée, il y a moins de transformation de marchandises en d'autres produits et donc la taille de la consommation intermédiaire par rapport à la production sera plus faible que ce à quoi nous sommes habitués. Mais ce n'est pas tout. Une des formes les plus répandues « d'industrie » était celle de la transformation du grain en farine. Bien sûr les moulins existaient, l'apparition des moulins à eau était l'une des innovations technologiques majeures de la fin du premier millénaire. Cependant, le meunier produisait un service plutôt qu'un bien, la mouture du grain étant rémunérée en proportion du grain utilisé ou de la farine produite. Il est clair qu'un tel service doit être inclus dans notre domaine de la production et évalué par la redevance versée au meunier, que ce soit en espèces ou en nature ou une combinaison des deux. Mais qu'en est-il du grain moulu à la maison sans l'utilisation de la technologie la plus récente? Le SCN dirait que le résultat final est un bien et doit donc être inclus dans le domaine de la production. Mais comment doit-il être évalué? Il n'y avait effectivement pas de marché pour la farine de sorte que l'utilisation d'un prix de marché comparable n'est pas une option. L'alternative semble être d'utiliser une somme des coûts, c'est à dire la valeur du grain, plus une estimation du temps passé à la mouture. L'utilisation de la rémunération du meunier pour valoriser ce temps conduirait à une surestimation puisqu'elle inclut l'acquisition et l'utilisation du moulin en plus de la valorisation proprement dite du temps. Et si nous valorisons le temps passé par une femme à moudre la farine, pourquoi ne valorisons-nous pas aussi le temps passé à en faire du pain, ou le temps passé à transformer un peu des grains en bière? (L'eau était normalement impropre à la consommation). Et nous en venons ainsi à la proposition du SCN selon laquelle la préparation des aliments à la maison ne constitue pas une production. La conséquence semble donc être que l'activité de mouture du grain à la maison est exclue de la frontière de la production, même si le résultat est un bien (la farine) qui pourrait être produit contre rémunération¹².

L'autre activité importante, principalement effectuée par les femmes, était la transformation du lin et de la laine en fil, puis le tissage. Comme pour la farine, il y avait peu ou pas de marché pour les fils ou pour les vêtements confectionnés avec eux. Contrairement au cas de la mouture, il n'y avait pas de service de marché pour ces activités. La filature et le tissage étaient réalisés aussi bien dans les ménages institutionnels aisés du roi et des nobles que dans les ménages agricoles pauvres. A nouveau la question se pose de savoir si nous devons essayer de valoriser le temps consacré à la filature et au tissage ou si nous ne devons retenir que la valeur des matières premières, et ne traiter les actions de transformation que comme un service pour compte propre et donc en dehors de la frontière de la production. Cela semble douteux, mais est-ce vraiment différent sur le fond de l'exclusion des autres occupations majeures des femmes, garde d'enfants, cuisine et autres travaux ménagers, que non seulement nous appliquons, mais qu'en plus nous justifions?

La reconnaissance du fait que de nombreux processus s'analysent comme des achats de services plutôt que comme des transformations de produits, entraîne que la consommation est constituée, par exemple, de grains et éventuellement d'un service de mouture plutôt que de pain, ou de grain plutôt que de bière, ou de laine plutôt que de vêtements. Le tableau entrées-sorties sera encore plus sommaire que ce que nous aurions pu penser a priori. Comme avec l'implication de la révision du traitement du travail à façon dans le SCN 2008, un tel tableau refléterait l'interaction économique plutôt que la technologie.

¹² Ceci est probablement toujours vrai dans de nombreuses parties de l'Afrique.

Comme aujourd'hui, nous voulons valoriser la production marchande au prix payé pour les produits et la production pour usage final propre à une valeur similaire lorsque des produits similaires sont régulièrement commercialisés. En nous limitant aux biens effectivement commercialisés et pour lesquels nous avons des informations documentées et aux services qui sont également documentés, nous sommes mieux en mesure de suivre les principes d'évaluation du SCN que si nous introduisions des éléments que nous considérons aujourd'hui comme des marchandises, mais pour lesquels aucun marché n'existait alors. La somme des coûts sera donc utilisée systématiquement pour valoriser la production non-marchande, mais l'information sur ces coûts est généralement disponible.

Une deuxième question relative aux biens et services à inclure dans le domaine de la production est le nombre de ménages que nous avons dans chaque groupe. Cela permettra de déterminer si les services sont produits pour usage final propre ou non. Pour les monastères, il semble clair que nous avons affaire à des ménages institutionnels, dont plusieurs assez importants. Les revenus étaient mis en commun, ou du moins gérés collectivement pour les membres de la communauté. Les personnes travaillant dans le monastère étaient considérées comme des frères lais de la communauté et non comme des membres d'un ménage distinct.

Qu'en est-il la maison du roi? Elle est constituée du roi et de sa famille immédiate, des "invités" permanents, y compris à l'occasion des otages, des jeunes membres d'autres familles envoyés en formation dans les arts martiaux ou autres, ainsi que des membres du personnel administratif, d'un aumônier et de serviteurs. À bien des égards, cela ressemble vraiment à un ménage institutionnel. Les informations disponibles le considèrent comme une seule entité et il serait difficile pour nous de suivre la recommandation du SCN de traiter le personnel et les serviteurs comme des ménages distincts. L'essentiel de la rémunération des serviteurs consistait en fourniture de nourriture, de vêtements et de logement. Dans la mesure où, par exemple, la consommation alimentaire totale pour l'ensemble de la maison du roi est bien estimée, il n'est pas vraiment important de savoir sur combien de ménages on pourrait la répartir. Pour les salaires en espèces, il y a une difficulté. Si nous devons traiter les serviteurs comme formant des ménages distincts, leurs salaires représenteraient d'un côté un achat de services par le roi et de l'autre des dépenses supplémentaires de consommation des ménages (en négligeant leur épargne). Pour des raisons pratiques, et jusqu'à ce que de plus amples renseignements soient disponibles sur l'importance relative des salaires en espèces, il semble raisonnable de traiter les serviteurs comme faisant partie du ménage institutionnel.

Le troisième problème relatif à la frontière de la production porte moins sur la nature des biens et des services concernés que sur la façon dont le revenu provenant de la production est alloué aux ménages. Jusqu'ici, la discussion a porté sur les biens et services produits par les individus au sein du même ménage. Toutefois, les ménages d'hommes non libres contribuaient aussi à la production de biens et services par les ménages institutionnels des monastères et de la noblesse. Souvent, ce travail était dû au titre d'obligation résultant de la possession de la terre. Selon le SCN, il faudrait estimer la valeur de ces services du travail, faire recevoir cette somme par les travailleurs comme rémunération des salariés et ensuite la reverser au propriétaire comme revenu primaire. Il n'est pas facile d'estimer la valeur de ces services de main-d'œuvre. On pourrait espérer être en mesure d'estimer un montant de production par les ménages fournissant ces services de main-d'œuvre, et avec peut-être quelques hypothèses générales on pourrait en tirer une évaluation de la partie rémunérations des salariés du revenu mixte. Afin de quantifier les flux correspondants aux paiements de location, il nous faudrait le nombre de jours de travail en cause et le taux de salaire quotidien approprié. Les calculer à partir d'une estimation de la rémunération des salariés semble problématique puisque la production dépendra des apports de main-d'œuvre de tous les

membres de la famille, alors que les services de main-d'œuvre auront généralement été fournis par les adultes masculins. Décider du nombre de jours de travail que représente la production est tout aussi délicat.

Une possibilité est de modifier la séquence des comptes. Comme indiqué, ce que recommande le SCN est de répartir le flux de revenus découlant de la valeur ajoutée d'abord aux unités impliquées dans la production et ensuite d'en réaffecter une partie aux propriétaires en tant que location. Si nous omettons les flux dans ces deux directions, les ménages institutionnels auront un montant de «revenu mixte», qui comprendra la contribution du travail des tenanciers dans la location, et les ménages pauvres auront un montant de «revenu mixte» qui exclura la valeur du travail qu'ils fournissent à d'autres types de ménages, mais qui exclura également la location à payer. Dans un monde sans sociétés et donc sans dividendes et dans lequel, pour le moment du moins, nous pouvons ignorer les paiements d'intérêts, nous aurons des chiffres cohérents avec le solde des revenus primaires. Pour rendre cette modification parfaitement claire, on pourrait parler de «revenu primaire mixte» au lieu de «revenu mixte». Ce terme comprendrait non seulement le revenu de l'auto-emploi et le revenu du capital, mais aussi, selon les cas, inclurait ou exclurait les coûts imputés de main-d'œuvre estimés à titre de location.

Il y a deux avantages à cette proposition, outre les avantages pragmatiques du traitement des services de main-d'œuvre des tenanciers non libres. Il traite des services de chevalerie (qui est de fait la version haut de gamme d'un travail d'homme non libre) et signifie que le loyer imputé des logements occupés se réduit simplement à la location du bâtiment puisque la composante terrain sous-jacent est déjà traitée par ailleurs.

Consommation

Comme indiqué ci-dessus, la consommation intermédiaire sera proportionnellement plus faible dans l'économie normande que celle à laquelle nous sommes habitués, mais elle doit néanmoins encore être identifiée. Les principaux postes seront les produits agricoles, en particulier les céréales utilisées comme semences et le fourrage pour les animaux.

Pour la consommation finale, nous aurons un partage immédiat entre la consommation par le roi et la cour, par l'église et par d'autres ménages. Séparer les deux premiers entre consommation publique et privée serait difficile et en tout cas ambigu. Si le roi préside un dîner somptueux avec des émissaires étrangers, ou est invité à dîner par un baron dans le domaine duquel il administre la justice, est-ce qu'il s'agit de dépenses personnelles ou d'une partie des "services des administrations publiques"? Nous perdons quelques détails sur la nature de la consommation finale en nous en tenant à une division en trois de la consommation en (1) la Cour et les dépenses de consommation collective, (2) l'Église et les dépenses de consommation individuelle, et (3) les autres dépenses de consommation des ménages. Cependant, étant donné que nous connaissons la répartition des terres et le nombre d'hommes adultes dans chaque groupe, nous avons une information sur la répartition des revenus, des dépenses et des richesses que les comptes nationaux d'aujourd'hui ne peuvent que rêver d'avoir.

Formation de capital

En poursuivant la même idée, il semble à la fois pratique et utile d'examiner la formation de capital réalisée par chacune des trois catégories, en particulier parce que la quasi-totalité de celle-ci a été effectuée pour compte propre.

Pour le roi et sa cour, le plus urgent et le plus cher était la construction de châteaux-forts dans tout le royaume. Initialement il s'agissait d'une motte féodale, un monticule de terre avec au sommet une palissade de bois, servant de vigie et de refuge pour la défense. On en voit une en cours de construction dans la tapisserie de Bayeux ; la plus célèbre est le donjon central de la tour de Londres. Un très grand nombre d'entre elles ont été construites pour maintenir sous contrôle la population d'un pays occupé. Certaines auraient été bâties avec du travail forcé, mais avec le temps, les palissades en bois ont été remplacées par des constructions en pierre et les coûts afférents ont été comptabilisés. Le château à Orford¹³, par exemple, a été reconstruit entre 1165 et 1173 pour un coût de £1413.

L'église s'est également engagée dans une très importante activité de construction de nouvelles églises, cathédrales et abbayes. Une partie de la main-d'œuvre aurait été volontaire sous une forme ou une autre, mais la plus grande partie du travail qualifié a été payé et une documentation presque complète à ce sujet existe. L'impulsion donnée à la construction d'églises a coïncidé avec la conquête, mais n'en était pas entièrement dépendante. Une augmentation similaire de la construction d'églises s'est produite dans toute l'Europe au même moment à la suite des réformes du pape Grégoire¹⁴. Les églises ont également commencé la construction des granges pour le stockage des produits agricoles qu'elles recevaient au titre de la dîme.

Le roi et la cour avaient aussi besoin de matériels pour les combattants : chevaux de guerre, armures et armes. Ils ont été parfois achetés, mais plus fréquemment auraient été élevés ou fabriqués dans le domaine du propriétaire.

Tant le roi et la cour que l'église possédaient aussi les actifs nécessaires pour cultiver la terre, notamment des bœufs et des charrues, et du bétail. Ils pouvaient aussi avoir été propriétaires du moulin utilisé par tous (contre rémunération) et de la forge. Les autres ménages n'auraient possédé que peu d'actifs, quelques animaux et des logements rudimentaires, mais des estimations de leur valeur est plus difficile.

Richesse

L'actif le plus important et la base de toute richesse était la terre. Les questions liées à la possession des terres et au paiement des revenus afférents sont discutées ci-dessous, mais d'autres éléments contribuent de manière significative à la richesse.

Le cas le plus typique est celui du « penny » d'argent. Ce n'était pas un actif financier tel qu'on le reconnaît aujourd'hui. Il n'y avait pas de passif en regard et les « pennies » étaient fréquemment refondus pour être frappés à nouveau. C'était une pratique admise avec les pièces étrangères; par exemple, refondre des euros d'argent et frapper de nouvelles drachmes. Mais c'était aussi le moyen d'assurer la pureté des pièces, et c'est seulement beaucoup plus

¹³ Orford est à environ 150 kilomètres au nord-est de Londres sur la côte, c'est une place forte construite en protection contre une éventuelle attaque des Vikings et aussi pour avoir l'œil sur une région particulièrement peu calme. A l'époque de sa reconstruction toutefois, le roi était beaucoup plus attentif à l'ambition excessive du baron local qu'au reste de la population.

¹⁴ En Angleterre avant l'an 1100 il y avait moins de 100 communautés religieuses; vers 1175 il y en avait 340. On estime que peut-être un adulte sur six était en relation avec une communauté religieuse soit comme moine soit comme frère lai.

tard que la monnaie fut dévaluée en ajoutant du métal vil à l'argent au moment de la nouvelle frappe.

Il y avait la question de savoir quoi faire avec un surplus de pièces de monnaie. Parfois, elles étaient tout simplement thésaurisées, mais souvent, elles étaient refondues et façonnées en objets utilisés dans la liturgie de l'église ou dans les maisons nobles. Au cas où il y aurait eu une demande pour plus de pennies d'argent, ce «plat» pouvait être fondu et converti en pièces. Ces pennies d'argent et les objets en argent qui pouvaient être reconvertis en pennies, nous devrions, depuis le SCN 1993, les enregistrer comme objets de valeur. Le roi et l'église détenaient aussi d'autres objets de valeur, des objets en or et incrustés de pierres précieuses, par exemple. Ces richesses ont été l'un des motifs des attaques des Vikings; et d'autre part quelques mois après la conquête, de nombreux objets appartenant aux églises avaient traversé le Channel pour arriver dans des fondations ecclésiastiques en Normandie.

A cette époque, l'église interdisait toutes les formes de l'usure et si cette interdiction avait été strictement suivie, il n'y aurait pas lieu d'examiner l'octroi des prêts et les paiements d'intérêt. Différents moyens ont été trouvés pour tourner cette interdiction, néanmoins. Le plus courant consistait pour l'Église à avancer de l'argent et en retour de prendre l'exploitation d'un domaine, en en gardant le revenu. C'est devenu particulièrement répandu aux dépens des croisades. L'emprunteur ne reprenait pas toujours possession de ses biens, et lorsqu'il le faisait, peut-être par reconnaissance pour avoir survécu, pouvait laisser une partie du domaine aux mains de l'église. Cependant il est probablement difficile d'essayer de quantifier ces événements.

Curieusement, cependant, il y avait un actif financier qui était très bien documenté. Les comptes du roi étaient enregistrés en droits constatés. Chaque année, l'ouverture des comptes commençait par la situation des avoirs à la fin de l'année précédente, on y ajoutait les montants reçus moins les paiements effectués dans l'année, et on obtenait à la clôture les montants restant dus. Dans certains cas, les avoirs étaient reportés pendant de nombreuses années. Les annulations de dettes impayées étaient aussi scrupuleusement enregistrées¹⁵.

La terre et son revenu

En tant que roi d'Angleterre, Guillaume revendiquait la propriété de la totalité de la superficie du pays. Il en gardait une certaine partie sous son contrôle direct, mais il en mettait aussi à la disposition d'individus de son choix (principalement ses barons et les grandes églises) en contrepartie d'un paiement annuel. Ces "magnats"¹⁶, à leur tour, sous-traitaient une partie des terres qui leur avaient été données et ainsi de suite dans un système en cascade de "sous-inféodation". La possession de la terre dépendait du bon plaisir du roi (ou du propriétaire concerné). Elle pouvait être révoquée et c'était évidemment ce qui arrivait après une révolte. Elle ne passait pas automatiquement aux héritiers, mais c'était habituellement le cas, en échange d'un paiement par l'héritier pour le droit d'hériter. S'il n'y avait pas d'héritier, la terre "en déshérence" revenait dans les propriétés du roi (ou du propriétaire concerné) qui pouvait

¹⁵ Ce traitement est différent de celui de la version 1986 du manuel GFS du FMI qui propose d'enregistrer les comptes des administrations publiques sur une base caisse. De plus ces comptes enregistraient les paiements en nature, par exemple le don d'un faucon en remerciement pour une faveur particulière, ce que nous ne trouvons pas dans le GFS 1986.

¹⁶ Le terme "magnat" est utilisé pour désigner à la fois les grands barons et le haut clergé. Une autre indication de l'importance du clergé se lit dans le fait que les évêques siégeaient à la Chambre des lords en tant que "lords spiritual" à côté des "lords temporal" ou lords séculiers. Il en est toujours ainsi de nos jours.

alors les réattribuer comme il l'entendait¹⁷. La superficie des terres détenues directement par le roi (ou toute autre personne) changeait par conséquent d'année en année selon les attributions effectuées d'une part et les retours à la propriété royale en cas de saisie ou de déshérence d'autre part.

La terre était évaluée par la valeur de la production agricole qu'elle était censée produire en un an¹⁸. Une partie était payée au suzerain. Initialement, ce paiement était effectué en produits ou en services à rendre. Pour les propriétaires de niveau social élevé, les paiements s'effectuaient sous forme de fourniture de produits alimentaires ou d'un certain nombre de « redevances de chevalerie ». Les produits alimentaires dus au roi lui étaient souvent payés sous forme d'hébergement et d'entretien lorsqu'il se déplaçait dans le pays pour l'inspecter ou y rendre la justice. Les « redevances de chevalerie » consistaient en l'obligation, à la charge du locataire, de mettre à disposition 40 jours par an un chevalier entièrement équipé, avec les assistants nécessaires. Le nombre des redevances dues variait selon le domaine, et même si en général les grands domaines étaient redevables d'importantes redevances de chevalerie, il n'y avait pas de relation stricte entre la superficie des terres détenues et les redevances de chevalerie, même si l'on tient compte de la qualité de la terre. Lorsque les locataires étaient au-dessous du rang de chevalier, leurs paiements étaient sous forme de nourriture ou de services de travail. Il pouvait s'agir d'un engagement à labourer les terres au printemps, à participer à la récolte ou à entreprendre des travaux d'entretien.

La valeur de la redevance en produits alimentaires était bien connue. "Pour le blé nécessaire à la cuisson du pain pour une centaine d'hommes, on compte un shilling, pour la carcasse d'un bœuf de pâturage, un shilling; pour un bélier ou un mouton quatre pence; pour le fourrage pour vingt chevaux, de même quatre pence¹⁹". Dans la dernière partie du XIIe siècle, les montants dus au propriétaire n'ont pas été seulement exprimés en termes monétaires mais en réalité payés avec des pièces. Plus tard encore, il y a eu une sorte de retour en arrière vers les paiements en nature, car l'inflation avait rendu cette alternative plus intéressante.

Certains des commentaires sur les « Pipe Rolls » décrivent les paiements aux propriétaires comme des impôts, car ils constituaient la principale source de financement pour le roi et les barons, mais ce n'est pas la façon dont les comptes nationaux les traiteraient. Ils sont clairement des revenus de la propriété, car ce sont des paiements effectués en contrepartie de l'utilisation des terres d'une autre unité. En outre, une telle classification utilisée à la fois pour les paiements au roi, aux barons et à l'église serait une erreur car un classement au titre des impôts ne peut s'appliquer strictement qu'aux paiements effectués au roi.

On peut ajouter un commentaire intéressant à propos du traitement de la terre. Bien avant le SEEA, la propriété du roi comprenait de grandes étendues de terres décrites comme des forêts, mais pas nécessairement densément boisées. Il avait un droit absolu sur le bois et le gibier qui s'y trouvaient et de fortes amendes et des punitions étaient infligées à toute personne enfreignant ce droit.

Redistribution des revenus et des richesses

¹⁷ Pendant ce temps, il gardait pour lui le revenu de la propriété, ce qui était une incitation à laisser cette propriété vacante.

¹⁸ Ainsi le Domesday Book intégrait la notion de services du capital sur laquelle nous ne sommes pas arrivés à nous mettre d'accord pour l'inclure dans le SCN.

¹⁹ Cette citation est tirée du *Dialogus de Scaccario*, un document rédigé aux environs de 1179 par Richard FitzNigel qui était Trésorier d'Angleterre, ce qui explique en détail la façon de compiler les « pipes rolls » .

Le shérif était un fonctionnaire clé dans l'Angleterre médiévale. Il était un "reeve" (semblable à un bailli) pour un "shire" (comté)²⁰. Selon les informations du Domesday Book, les fonctionnaires du Trésor avaient constitué une liste des locations à payer au roi et le shérif était responsable de leur collecte et devait rendre des comptes chaque année le 29 septembre (à la Saint-Michel). Au cours de l'année, les juges itinérants étaient au travail et rendaient des jugements, avec les amendes à payer. Lesquelles étaient aussi collectées et enregistrées par le shérif dans ses comptes. Il y avait aussi d'autres paiements dont il était responsable. Les impôts en faisaient partie, mais ce n'était pas le seul exemple. Si la maison de quelqu'un empiétait sur la route du roi, cela donnait lieu à une amende spécifique. Un plaideur pouvait faire un versement particulier pour que sa cause soit examinée plus rapidement. Des paiements étaient parfois effectués "pour obtenir la faveur du roi". Tous ces versements étaient scrupuleusement documentés en détail et nous pouvons maintenant les classer correctement en impôts ou autres formes de transferts.

Certains de ces paiements étaient d'une forme de transferts qui nous sont familiers aujourd'hui : une amende pour violation de la législation est un bon exemple. Le paiement en cas d'héritage, bien que dénommée et calculée d'une manière légèrement différente, est suffisamment analogue aux droits de succession pour que nous puissions les traiter en transfert en capital. Certains transferts sont d'un genre moins commun de nos jours, notamment le paiement de rançons pour la libération d'une personne de haut rang capturée dans une bataille. Il s'agissait de paiements d'un noble à un autre, mais que l'on ne ferait apparaître aujourd'hui qu'en cas de rançons versées à l'étranger. Ils pouvaient être très importants et satisfaire aux conditions pour être traités comme des transferts en capital²¹.

Mais il y avait d'autres paiements qui doivent être classés différemment. Souvent, un individu devait payer pour avoir un droit exclusif à poursuivre une activité. Nous classerions sans doute ceci maintenant en contrats négociables et les traiterions comme une forme d'actif²². C'est le cas par exemple d'un monnayeur qui payait pour être autorisé à battre monnaie, étant entendu que son revenu était suffisant pour que cela vaille la peine de payer pour le privilège d'autorisation. Un autre exemple est celui du shérif lui-même. Le shérif savait combien il avait à verser au Trésor et le montant du revenu du comté était appelé la « ferme ». Il était donc un « fermier » des impôts et il collectait plus que ce qu'il avait à reverser. Nous ne pouvons savoir combien il avait collecté en surplus qu'en regardant les comptes de contrepartie, c'est-à-dire combien avait été versé au shérif et en le comparant à ce qu'il avait reversé au Trésor.

La comptabilité du roi comprenait de nombreux transferts, mais pas la totalité, et ceux impliquant l'église ou un ménage noble autre que celui du roi, ou un autre ménage n'apparaissaient naturellement pas dans les comptes du roi. Cependant, avec les comptes du roi et ceux des nobles et de l'église, on doit pouvoir identifier la plupart des transferts.

Règles comptables

²⁰ Ainsi "shire-reeve" est devenu "sheriff".

²¹ Bien que légèrement postérieure à la période dont il est question ici, le compte des dépenses de St Louis pour la croisade en 1251 comprend la rançon du roi pour 400.000 livres tournois plus 10.000 pour les autres captifs, soit un montant total, sans compter la rançon du roi, d'environ 700.000 livres tournois.

²² A la suggestion de traiter ceci en impôts, je répond que ce classement n'est pas correct conceptuellement et est fondé sur des considérations politiques qui n'ont pas cours dans la période en question.

Il devrait être clair à partir de ce qui précède que la plupart des règles comptables du SCN peuvent être appliquées même à cette période ancienne. Il y aura plus d'évaluations par les coûts que maintenant, mais ce n'est pas en contradiction avec le SCN. L'existence d'une comptabilité en droits constatés signifie que les recommandations sur le moment d'enregistrement peuvent être suivies. Au sein de nos trois secteurs, on peut avoir une comptabilité en partie double, voire quadruple. Un certain degré d'agrégation est inévitable, mais nous pouvons procéder au même type d'agrégation que dans les comptes actuels afin d'obtenir des données comparables.

Il reste cependant une question fondamentale qui n'a été mentionnée jusqu'ici qu'en passant, la question de la résidence, et elle est d'une importance suffisante pour nécessiter un examen spécifique.

Résidence

Au grand dam de mon public français, je dois souligner que les comptes de l'Angleterre de 1066 à 1214 pourraient à proprement parler être considérés comme des comptes régionaux, puisque le roi d'Angleterre était aussi duc de Normandie, et à partir de 1154 également comte d'Anjou, du Maine et de la Touraine, ainsi que duc d'Aquitaine et du Poitou. Beaucoup de ses nobles (et les églises) détenaient des propriétés des deux côtés du Channel et aussi bien le roi que de nombreux nobles passaient de longues périodes, parfois plus d'un an, hors de l'Angleterre. En considérant les individus comme appartenant aux ménages institutionnels déterminés par la possession de terres en Angleterre, nous pouvons théoriquement contourner la question de ce qu'il faut faire lorsque le roi d'Angleterre était non-résident²³.

Heureusement pour les comptables nationaux, les sources de données permettent également ce traitement, l'information comptable permettant de distinguer les propriétés en Angleterre et celles en France. Il est donc possible de traiter l'Angleterre comme une économie et ses possessions françaises comme étant dans le « reste du monde », bien que le repérage et le classement des dépenses pour les guerres en France, financées par des ressources venant d'Angleterre (les flux sont à sens unique!) soient quelque peu problématiques. Des importations et des exportations de biens avaient lieu et dans une large mesure peuvent être identifiés.

Dans cette période, la papauté a commencé à adopter une approche beaucoup plus directive de la conduite et de l'administration de l'église, exigeant non seulement des paiements versés directement à Rome, mais également le pouvoir de nommer les prélats supérieurs, un pouvoir que le roi contestait, mais pas toujours avec succès. Un auteur a décrit la papauté comme la première institution supranationale, et en termes de comptabilité nationale, nous savons comment traiter ça!

Résumé

Il semble que nous pouvons caractériser l'économie de l'Angleterre peu de temps après la conquête en 1066 en des termes qui se rapprochent de la comptabilité nationale d'une manière reconnaissable pour quelqu'un de familier avec le SCN. Cela implique une modification de la ventilation par secteurs institutionnels, qui a comme conséquence une image de la répartition

²³ Richard Coeur-de-Lion fut roi d'Angleterre pendant dix ans, au cours desquels il ne passa que six mois dans le pays.

du revenu et de consommation entre trois groupes importants de ménages et qui montre en particulier une répartition entre les riches et les pauvres. Nous pouvons voir aussi comment les trois secteurs participent ou non à la formation de capital. Il est intéressant de noter que les ISBLSM sont d'une importance primordiale, tout comme leurs objets de valeur dans le montant de la richesse nationale. Bien que le secteur financier soit pratiquement absent des comptes, l'enregistrement des opérations selon les droits constatés est possible. Surtout, le cadre décrit ici va plus loin que la simple estimation du PIB, et permet de suivre l'évolution de l'importance économique de la noblesse (ceux qui combattent), de l'église (ceux qui prient) et des gens ordinaires (ceux qui travaillent). Le travail qui reste à faire est de vérifier si les sources de données sont aussi accessibles et gérables que je l'espère.